

Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Décembre 2020 / N°150

INFOS MUNICIPALES

Après avoir vu s'annuler l'ensemble des manifestations prévues cette fin d'année, nous devons nous résoudre à rester prudents malgré l'amélioration de la pandémie en France qui semble se confirmer. Aussi, il n'y aura pas de cérémonie de vœux de la municipalité, nous nous rapprocherons des nouveaux arrivants d'une autre manière et nous n'oublierons pas nos bébés nés en 2020. Nous devons à regret renoncer au repas si sympathique que la commission sociale communale proposait chaque mois de janvier aux aînés. Le gymnase restera réservé aux scolaires et à la pratique du sport pour ce début d'année 2021.

Il est important à nouveau de rappeler que les lingettes ne doivent absolument pas être évacuées dans les réseaux assainissement, mais jetées dans les ordures ménagères. Nous venons de subir deux pannes successives à la station d'épuration nous obligeant à faire appel à un prestataire privé. A chaque fois les pompes étaient en sécurité car encombrées par ces lingettes. Cela a un coût pour la collectivité et détériore la qualité du service.

Vous aviez l'habitude de déposer, en Mairie, vos courriers et paiements de factures destinés à la trésorerie de Sainte-Florine, nous avons le regret de vous annoncer qu'à cause de sa fermeture le 31 décembre 2020, nous serons rattachés à la trésorerie de Brioude et ne pourrons plus assurer ce service.

BLESLE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Vous avez pu voir sur la place Saint-Pierre, l'installation d'une nouvelle borne. Je vous rassure, il ne s'agit pas d'un automate pour rendre le stationnement payant, mais d'une borne de recharge pour voiture électrique qui, une fois raccordée permettra aux habitants et aux visiteurs de bénéficier de ce nouveau service nécessaire pour un village touristique. Une coopération avec le Département et Syndicat d'électrification, nous permet de réaliser cette opération avec une participation financière minimale de la Commune.



FRANCOISE THIERRY

En ce dimanche 6 décembre, nous avons prévu d'organiser une belle fête pour faire une surprise à notre centenaire.

Françoise THIERRY est née le 6 décembre 1920. L'occasion est tellement rare que nous nous réjouissons à l'arrivée de cette journée. Hélas, à cause des restrictions sanitaires en cours, nous avons dû nous résoudre à une petite visite pour souhaiter un bon anniversaire à cette personne si attachante que les Bleslois connaissent bien. Elle a fait de Blesle son nouveau lieu de vie après y être venue pendant des années en vacances ; elle a résidé longtemps place du Mazel puis au Basbory. C'est une voisine, une amie, une grand-mère que tout le monde souhaiterait avoir. Nous lui souhaitons de rester en bonne santé en espérant que la fête prévue n'est que « partie remise ».



FIBRE

Nous sommes aujourd'hui très proches de l'arrivée de la fibre. En effet après l'installation de deux armoires au Basbory et sur le Vallat, après l'aiguillage, le chantier de câblage commence en ce début décembre pour une durée de trois mois. C'est la dernière étape avant la commercialisation.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS TOURNEE DES CALENDRIERS

Suite aux nouvelles décisions gouvernementales, vos sapeurs pompiers auront la possibilité de commencer leur traditionnelle tournée des calendriers, dès le 15 décembre 2020.

Afin que cet événement se déroule au mieux, ils vous remercient de bien vouloir respecter avec eux l'ensemble des gestes barrière comme décrit dans le numéro précédent (pas d'embrassades ni de serrage de mains, port du masque). En attendant, prenez soin de vous et de vos proches et passez d'agréables fêtes de fin d'année!



ADRESSAGE

Nous avons signé un contrat avec la poste pour finir de réaliser l'adressage sur l'ensemble de la Commune. L'adressage consiste à attribuer un numéro à chaque habitation pour faciliter le travail des pompiers, de la poste, de la délivrance de colis, l'installation de la fibre etc. Dès que la crise sanitaire le permettra, nous nous rapprocherons des habitants des villages.

ENQUETE DE RECENSEMENT REPORTEE

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 et après une large concertation auprès, entre autres, des associations d'élus, l'Insee a décidé de reporter l'enquête de recensement prévue en début d'année 2021. L'Insee estime que les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité, qui entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec la situation sanitaire que nous connaissons. Normalement nous aurons l'occasion de vous reparler de ce sujet en fin d'année prochaine pour une enquête de recensement qui pourrait avoir lieu début 2022 dans de meilleures conditions.



COLLECTE DE NOEL POUR LA PAROISSE



A l'initiative du père Paul Rouchon voilà déjà 10ans, nous lançons une collecte en cette période de Noël en faveur des plus démunis. Nous pensons qu'il aurait été heureux de nous voir continuer cette action, le partage était une chose qu'il affectionnait. Cette année 2020, les besoins étant toujours de plus en plus importants avec la crise sanitaire que nous traversons, nous maintenons notre collecte. Comme chaque année, vous pourrez déposer au fond de l'église produits alimentaires, d'hygiène, couches pour bébé, friandises et ce durant tout le mois de décembre. Il n'y a pas de petits dons, les petits ruisseaux font les grandes rivières. Comme chaque année nous redistribuerons aux associations. D'avance nous vous remercions pour votre générosité.

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives. Dans cette rubrique, vous retrouverez ou découvrirez ces différents services et comment en bénéficier.



SERVICES A LA PERSONNE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le portage des repas a été mis en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en difficulté, en leur permettant de conserver leur autonomie et un lien social avec l'extérieur.

Les repas sont préparés à partir de produits frais et les menus sont diversifiés et adaptés aux différents régimes.



Plusieurs choix sont proposés, correspondant à un repas complet. Un potage, le pain, une boisson et une dosette de café sont fournis avec le plateau.

Pour l'inscription, un simple appel téléphonique à la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne suffit ; vous pouvez utiliser le service un jour, quel-

ques jours dans la semaine ou tous les jours. Vous pouvez modifier votre choix (dans un délai minimum de 48h) pour ajouter ou enlever des jours.

La livraison s'effectue dans la matinée, du lundi au samedi (livraison du repas du dimanche avec celui du samedi).

Les tarifs sont déterminés par vos revenus et varient entre 5,35€ et 8,35€ (selon le dernier avis d'imposition).



PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes: 1^{er} lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil.
ADMR: Seul le bureau principal de LORLANGES est ouvert à l'accueil du public de 8h à 16h30 sans interruption du lundi au jeudi. Le vendredi, seule une permanence téléphonique est tenue de 8h à 12h au numéro du secrétariat 07 67 05 07 88. **Service social,** vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercoeur.
CCAS : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercoeur. **Bibliothèque municipale :** vendredi 15h à 17h, Château des Mercoeur. **La Poste :** du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un mardi sur deux (semaine impaire), tous les quinze jours (semaine paire) pour : Servières, le Chausse et les Baraques.
Horaires des messes jusqu'au 15 décembre : samedi 27 novembre, samedi 6 décembre et samedi 13 décembre : 17h église Saint-Pierre de Blesle. "si des personnes veulent être visitées ou écoutées, elles peuvent appeler soeur Olga, soeur de Notre Dame de la Salette au n° 06 70 82 52 57"

MOBILITE - TRANSPORT A LA DEMANDE

COLIBRI fonctionne du lundi au samedi, pour tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne (les moins de 16 ans doivent être accompagnés), désirant se déplacer sur le territoire de la CCBSA et quelques communes voisines.



Un simple appel téléphonique au 04 71 50 89 10, un justificatif de domicile, et vous êtes inscrit !

vous recevez en retour 12 tickets-transport par trimestre.

Lorsque vous avez besoin d'un taxi, vous appelez la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne au 04.71.50.89.10 au plus tard la veille avant 11h30. Les courses du lundi et du samedi doivent être réservées avant le vendredi à 11h30. Vous fixez l'heure et le lieu de départ, la destination, et prévenez d'un éventuel trajet retour.

Lorsque le taxi vous prend en charge, vous lui donnez un ticket ainsi que 3€ pour chaque trajet ; pour un aller-retour vous donnez donc 6€ et 2 tickets. La CC Brioude Sud Auvergne prend à sa charge le reste de la dépense.

Des trajets hors de Communauté de Communes sont également possibles, depuis certaines communes à destination de Massiac, Vergongheon, Lempdes sur Allagnon et Paulhaguet. Le ticket modérateur est alors fixé à 5€.

Quel que soit le trajet, les éventuels surcoûts liés aux soirs, aux nuits, aux jours fériés,...restent à votre charge ; une notice complète est à votre disposition à l'accueil de la Communauté de Communes.

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne :

2 Rue du 21 juin 1944 - 43100 BRIOUE

Tél : 04 71 50 89 10 mail : accueil@brioudesudauvergne.fr

UN PETIT GESTE POUR LA PLANETE ET NOTRE ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

Pendant la période de fêtes qui arrive, il est toujours possible de faire un petit geste pour la planète.

Par exemple :

- En choisissant si possible des sapins qui ont encore leurs racines pour pouvoir les replanter ensuite,
- En privilégiant les jouets qui ne sont pas en plastique, fabriqués par vous même ou par un lutin du coin,
- En réduisant les déchets en emballant les cadeaux dans du joli tissu, réutilisable année après année,
- En évitant le gaspillage autour de la table de fête.

Passez de bonnes fêtes, prenez soin de vous et des vôtres !



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75 mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Médecins : Dr Barbary : 04.71.76.23.14 / Dr Bouvet : 04.71.76.55.04

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Pompiers :** 18 ou 112

Cabinets d'infirmières : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **Samu :** 15

La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

Office de Tourisme : 04.71.74.02.76